

# Observatoire des Bourdons – Formulaire exceptionnel pour le retour des données – Page 1/2

\* Cette fiche est exclusivement réservée aux observateurs de bourdons ; pour les autres comptages, seul le site internet permet de réaliser des saisies. \* La fiche de saisie au format "papier" est réservée aux personnes qui ne disposent pas de connexion Internet ou qui rencontrent des difficultés pour créer un compte ou saisir leurs données. Pour les personnes qui sont dans un autre cas, il est demandé de saisir les observations sur [www.obj.mnhn.fr](http://www.obj.mnhn.fr) \* Cette fiche n'est valable que pour l'année 2011. Si vous êtes en 2012 (ou au-delà), demandez une nouvelle fiche par téléphone au 02 51 20 74 85. \* Nous ne divulguons pas les données personnelles qui nous sont transmises (nom, adresse, téléphone ou mail). \*

## 1. Si vous possédez déjà un compte sur le site internet de saisie, merci d'indiquer :

Votre adresse mail :

L'année de création du compte :

Le nom du jardin (facultatif) :

Votre identifiant (facultatif, pas le mot de passe svp) :

## 2. Pour en savoir un peu plus sur vous, merci d'indiquer :

Votre nom et prénom :

Votre adresse complète :

Votre numéro de téléphone (facultatif) :

## 3. Pour en savoir plus sur votre jardin, merci d'indiquer :

La surface approximative de votre jardin (en mètres carrés) :

La distance approximative au bois le plus proche (en mètres) :

La distance approximative de la prairie la plus proche (en mètres) :

La distance approximative du champ cultivé le plus proche (en mètres) :

Merci d'indiquer si le jardin est :  public  privé

Merci d'indiquer l'environnement général :  urbain  Péri-urbain  Campagne

## 4. Composition du jardin, merci d'indiquer si il y a :

- Parterre et arbustes fleuris  Haies (sauf thuyas ou laurier cerise)  
 Verger, arbres fruitiers  Espaces non entretenus (friches, espaces naturels)  
 Potager  Bassin, mare

- Pelouse tondeuse  Espaces pavés, gravillonnés  
 Buddleia (arbre à papillons)  Centaurées et scabieuses (bleuets champêtres)  
 Valériane, Centranthe rouge  Géraniums et pélargoniums  
 Lavande  Crucifères (choux, cardamine, giroflée, monnaie du pape, navets ...)  
 Orties  Ronces  
 Lierre  Trèfles, lotiers et luzernes  
 Plantes aromatiques (thym, romarin, basilic, ...)

## 5. Pour les phytosanitaires, utilisez vous ?

**Des engrais ?**  Jamais  Occasionnellement  Régulièrement

Si OUI, ils sont :  naturels  chimiques

**Des insecticides ?**  Jamais  Occasionnellement  Régulièrement

Si OUI, ils sont :  naturels  chimiques

**Des herbicides ?**  Jamais  Occasionnellement  Régulièrement

Si OUI, ils sont :  naturels  chimiques

**Des fongicides ?**  Jamais  Occasionnellement  Régulièrement

Si OUI, ils sont :  naturels  chimiques

**Des granulés anti-limace ?**  Jamais  Occasionnellement  Régulièrement

Si OUI, ils sont :  naturels  chimiques

**De la bouillie bordelaise ?**  Jamais  Occasionnellement  Régulièrement

# Observatoire des Bourdons – Formulaire exceptionnel pour le retour des données – Page 2/2

\* Notez sur cette fiche le nombre maximal d'individus vus simultanément au cours du mois pour chaque sorte de bourdon. \* Il n'y a pas d'obligation à effectuer des comptages chaque mois, faites en fonction de votre disponibilité. \* Les comptages peuvent être réalisés entre mars et octobre. \* Envoyez vos formulaires au plus tard avant la fin du mois de novembre de l'année de comptage. Nous ne pouvons pas garantir la saisie des données arrivées après le 30 novembre. \* Si nécessaire, n'hésitez pas à demander une assistance par téléphone au 02 51 20 74 85. \* Le formulaire doit être retourné sous pli suffisamment affranchi à l'adresse suivante : **Observatoire des bourdons, rue de Louza, Le Port, 85440 Talmont-Saint-Hilaire.** \*

Merci de cocher la case pour indiquer pour chacun des mois suivis la fréquence à laquelle vous avez effectué le comptage :

Fréquence d'observation	Mars	Avril	Mai	Juin
Tous les jours ou presque				
Une ou quelques fois par semaine				
Une ou deux fois par mois				
Jamais, pas de comptage				

Fréquence d'observation	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Tous les jours ou presque				
Une ou quelques fois par semaine				
Une ou deux fois par mois				
Jamais, pas de comptage				

Merci d'indiquer dans chaque case le nombre maximum d'individus vus simultanément au cours du mois pour chaque sorte de bourdon. Ne mettez pas de « zéro » lorsque l'effectif d'un bourdon donné est nul pour le mois considéré.

Pattern	Mars	Avril	Mai	Juin
Bourdon des pierres				
Bourdon des prés				
Bourdon terrestre				
Bourdon des jardins				
Reine de bourdon argileux				
Bourdon des champs				
Bourdon mâle des saussaies				
Bourdon distingué				
Bourdon vétéran				
Bourdon grisé				
Bourdon des bois				
Coucou des champs				
Coucou des bois				
Abeille charpentière				
Osmie cornue				

Pattern	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Bourdon des pierres				
Bourdon des prés				
Bourdon terrestre				
Bourdon des jardins				
Reine de bourdon argileux				
Bourdon des champs				
Bourdon mâle des saussaies				
Bourdon distingué				
Bourdon vétéran				
Bourdon grisé				
Bourdon des bois				
Coucou des champs				
Coucou des bois				
Abeille charpentière				
Osmie cornue				

Merci pour votre participation à l'Observatoire des bourdons. Toute contribution, même si vous n'avez observé qu'un seul mois pendant l'année, est importante pour nous. N'hésitez pas à nous contacter dès que nécessaire. [Et parlez de l'Observatoire autour de vous !](#)

